



OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER - FICHE 1 - 2019



PROJECTIONS DE MÉNAGES A L'HORIZON 2040 POUR L'ESPACE TRANSFRONTALIER GENEVOIS



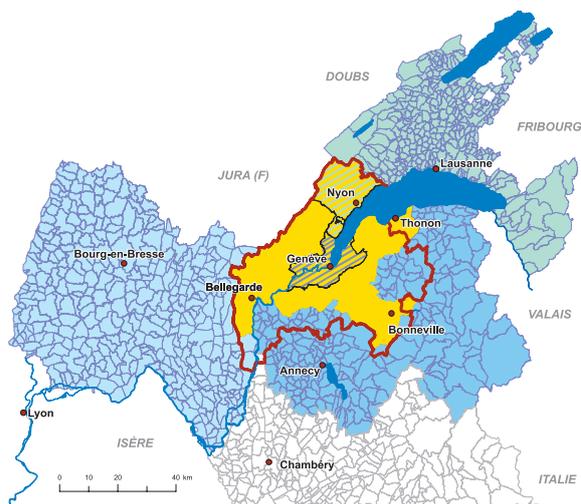
En 2040, selon les différents scénarios retenus, l'Espace transfrontalier genevois (ETG) abriterait entre 540 300 et 575 600 ménages, soit respectivement entre 28 % et 36 % de plus qu'en 2015. La majorité des ménages supplémentaires attendus d'ici à 2040 serait composée de personnes vivant seules et de couples sans enfant. Selon le scénario envisagé, ces deux catégories de ménages constitueraient entre 69 % et 78 % de la hausse du nombre de ménages. En 2040, entre 41 % et 44 % des personnes composant ces deux types de ménages seraient âgées de 65 ans ou plus. Le nombre de ménages croîtrait plus fortement dans le Genevois français de l'Ain, avec une augmentation comprise entre 41 % et 62 % par rapport à 2015, que dans les trois autres parties de l'Espace transfrontalier.

Produites à la suite des projections démographiques et sur la base des mêmes hypothèses, les projections de ménages présentées dans cette fiche sont le résultat d'un calcul théorique¹ basé à la fois sur les dynamiques démographiques et sur des hypothèses sur l'évolution des comportements de cohabitation. En cela, il ne s'agit donc pas d'une prévision, mais bien d'une projection de ce que serait le nombre de ménages si les hypothèses retenues se vérifiaient.

Cette fiche approfondit l'étude des résultats des projections de ménages précédemment publiés sous forme de tableaux et disponibles sur le site Internet de l'OST.

PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

Ces projections concernent les quatre territoires qui constituent l'Espace transfrontalier genevois (ETG), à savoir le canton de Genève, le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois français, partagée entre l'Ain et la Haute-Savoie.



Territoire franco-valdo-genevois

-  Canton de Genève
-  District de Nyon (canton de Vaud)
-  Reste du canton de Vaud
-  Département de l'Ain
-  Département de la Haute-Savoie
-  Grand Genève
-  Espace transfrontalier genevois

Sources : OST, Grand Genève

La zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Les déplacements domicile-lieu de travail appréhendés de commune à commune constituent la donnée de base pour la détermination de ce zonage. Pour le Genevois français, les flux vers la Suisse ont été pris en compte.

Les communes faisant partie du « Grand Genève » – le projet d'agglomération franco-valdo-genevois – se trouvent toutes dans l'Espace transfrontalier genevois, à l'exception de sept communes se situant autour de Thonon-les-Bains (Allinges, Anthy-sur-Léman, Armoiy, Lyaud, Margencel, Orcier, Thonon-les-Bains) et d'une commune de la Vallée de l'Arve (Marignier). Les deux espaces sont comparables tant pour la dynamique démographique que pour la croissance du nombre de ménages.

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES 2016-2040

La réalisation de projections de ménages repose sur la répartition dans les ménages des populations issues de projections démographiques. Ces dernières nécessitent de formuler des hypothèses relatives à l'évolution future de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Les projections démographiques 2016-2040 de l'ETG², diffusées en 2016, comprennent quatre scénarios, qui diffèrent uniquement par le niveau du solde migratoire retenu pour chaque territoire. Les hypothèses de fécondité et de mortalité sont donc identiques pour l'ensemble des scénarios d'un territoire donné (voir Annexe 1).

Quatre scénarios régionaux de solde migratoire

Les scénarios régionaux de solde migratoire croisent deux dimensions :

- l'intensité du développement économique, avec l'effet d'attraction qu'il exerce ;
- la répartition de la croissance de la population entre les territoires de l'ETG, en particulier entre le canton de Genève et les trois autres territoires.

Les **deux premiers scénarios** s'inscrivent dans un contexte de croissance économique dynamique sur la durée et postulent un solde migratoire global de + 8 000 personnes en moyenne annuelle entre 2016 et 2040. Ils diffèrent par la manière dont le solde migratoire se répartit entre les territoires.

¹ De plus amples informations sur les aspects techniques du modèle de projection utilisé sont disponibles dans Communications statistiques n° 57, Projections du nombre de ménages et de logements dans le canton de Genève jusqu'en 2040.

² Voir fiche OST « Projections démographiques 2016 - 2040 pour l'Espace transfrontalier genevois » parue en juin 2016.

Solde migratoire en moyenne annuelle entre 2016 et 2040, par territoire et scénario

	Scénario I	Scénario II	Scénario III	Scénario IV
Canton de Genève	3 050	2 300	2 300	1 600
District de Nyon	850	1 050	650	800
Genevois français de l'Ain	1 350	1 550	750	900
Genevois français de Haute-Savoie	2 750	3 100	1 600	2 000
Ensemble	8 000	8 000	5 300	5 300

Sources : OST, OFS, STATVD

Le **scénario I** anticipe une concentration de l'excédent migratoire dans le canton de Genève, tandis que, dans le **scénario II**, la répartition du surplus migratoire est plus homogène dans les quatre territoires de l'ETG.

Les **scénarios III et IV** s'inscrivent dans un contexte de plus faible croissance économique et postulent un solde migratoire annuel de + 5 300 personnes pour l'ensemble de l'ETG. Le **scénario III** s'attend à une concentration de l'apport migratoire dans le canton de Genève. Le **scénario IV** anticipe, comme le scénario II, une diffusion du surplus migratoire dans les quatre territoires de l'ETG.

Selon le scénario, la population de l'ETG se situerait en 2040 entre 1 260 000 personnes (scénarios III et IV) et 1 360 000 personnes (scénarios I et II).

Entre 2015 et 2040, l'ETG gagnerait donc entre 260 000 et 360 000 personnes, soit de un quart à un tiers de personnes en plus. En termes absolus, dans tous les scénarios, ce sont les deux ter-

ritoires déjà les plus peuplés qui accueilleraient le plus d'habitants supplémentaires, à savoir le canton de Genève (selon le scénario, entre 86 000 et 135 000 personnes supplémentaires) et la partie haut-savoyarde du Genevois français (entre 85 000 et 143 000 personnes).

Cependant, en termes relatifs, c'est le Genevois français de l'Ain qui verrait sa population croître le plus (de 30,5 % à 53,0 % selon le scénario), alors que le canton de Genève enregistrerait la progression la plus faible (de 17,5 % à 27,5 %). Si, en 2015, le canton groupe 49 % des habitants de l'ETG, quel que soit le scénario, cette part serait donc plus basse en 2040.

Dans tous les scénarios, la population des 80 ans ou plus serait celle qui progresserait le plus. Au cours de la même période, le nombre de personnes âgées de 20 à 39 ans augmenterait également, mais dans des proportions beaucoup moins importantes.

Projections démographiques pour l'Espace transfrontalier genevois

	Situation en 2015 (1)	Situation en 2040, selon le scénario...			
		I	II	III	IV
Effectif	1 006 879	1 362 148	1 362 972	1 266 210	1 263 096
Variation relative 2015-2040, en %					
0-19 ans	///	25,8	27,0	12,6	12,0
20-39 ans	///	23,7	22,8	12,9	10,1
40-64 ans	///	28,7	29,2	17,2	18,2
65-79 ans	///	74,6	73,8	76,8	78,7
80 ans ou plus	///	116,7	116,1	123,0	124,0
Ensemble	///	35,3	35,4	25,8	25,4
Variation relative annuelle moyenne de la population 2015-2040, en %	///	1,22	1,22	0,92	0,91
Contribution de l'accroissement naturel à la croissance de la population, en %	///	43,6	43,7	49,1	48,4
Contribution du solde migratoire à la croissance de la population, en %	///	56,4	56,3	50,9	51,6
Rapport de dépendance, en %					
Global (< 20 ans et 65 ou plus / 20-64 ans)	63,1	74,4	74,7	77,9	78,6
Jeunes (< 20 ans / 20-64 ans)	38,7	38,4	38,9	37,8	37,8
Personnes âgées (65 ou plus / 20-64 ans)	24,4	35,9	35,8	40,1	40,7

(1) Pour les territoires français, les effectifs de population en 2015 sont une estimation.

Sources : OST, OFS, STATVD

LES PROJECTIONS DE MÉNAGES

L'évolution future du nombre de ménages dépend de deux facteurs principaux : la dynamique démographique des années à venir et l'évolution des comportements de cohabitation. Dans le cadre des projections de ménages, la dynamique démographique est prise en compte à travers les quatre scénarios décrits précédemment. A ces quatre scénarios se combinent des hypothèses qui décrivent l'évolution des modes de cohabitation.

Hypothèses d'évolution des modes de cohabitation

Les comportements de cohabitation sont saisis par divers taux mesurant la propension des individus à vivre en ménage, à vivre seul ou à cohabiter avec un nombre donné de personnes apparentées (partenaire, parents, enfants, fratrie, etc.) ou non (colocataires). Les taux sont ventilés par âge et, pour certains, par sexe.

Les proportions de personnes vivant en ménage privé ou en ménage collectif (voir Annexe 2) dépendent à la fois de l'âge et du sexe. Avant l'âge de 15 ans, la quasi-totalité des enfants vivent dans un ménage privé. Entre 15 et 30 ans, un peu moins de 4 % d'individus vivent en ménage collectif (internats et foyers d'étudiants pour la plupart). Entre 35 et 64 ans, la proportion d'hommes et de femmes qui vivent en ménage collectif est très faible. Au-delà de 64 ans, elle augmente de façon plus prononcée pour les femmes. Etant en moyenne plus jeunes que leur partenaire et bénéficiant d'une longévité supérieure, les femmes se retrouvent en effet plus souvent seules à un âge avancé. En cas d'incapacité, elles se voient donc plus souvent contraintes de vivre dans un établissement médico-social (EMS).

Dans le cadre des projections de ménages, pour les personnes de moins de 65 ans, les proportions ont été maintenues au niveau de 2015. Quant à la proportion de 65 ans ou plus vivant en EMS, on fait l'hypothèse qu'elle continuera à reculer pendant la période de projection, mais de manière moins importante qu'entre 2000 et 2015. L'atténuation anticipée du recul de la proportion de personnes âgées en ménage collectif est en effet inhérente à l'hypothèse de longévité appliquée dans les scénarios démographiques, qui escompte un rythme de progression un peu moins soutenu dès 2025.

Après la proportion de personnes vivant dans des ménages privés, il reste à déterminer la distribution des personnes vivant dans ces ménages selon la classe d'âges, le sexe et la taille du ménage. Celle-ci est étroitement liée aux différentes étapes du parcours de vie. Les proportions varient logiquement avec les changements des comportements familiaux et elles ont significativement évolué depuis le début du siècle. Ainsi, on observe un recul de la proportion de jeunes adultes vivant seuls ou en ménage de deux personnes, et, par ricochet, une progression de la proportion de jeunes gens vivant dans un ménage de trois personnes ou plus. Le départ plus tardif des jeunes adultes du foyer parental, qui explique ces changements de proportions, s'inscrit dans une tendance ouest-européenne d'une transition plus tardive à la vie adulte³ : la première cohabitation avec un partenaire et la première parentalité s'observent en parallèle plus tardivement⁴.

La combinaison de ces phénomènes – décohabitation des jeunes et première parentalité de plus en plus tardives – explique aussi la proportion croissante de quinquagénaires et sexagénaires vivant dans un ménage de trois personnes ou plus. Dans ces classes d'âges, de plus en plus de parents cohabitent en effet avec leurs enfants, ce qui va logiquement de pair avec un recul de la proportion de couples sans enfant. Enfin, la diminution relative de personnes âgées vivant seules et, parallèlement à cela, la progression de personnes (de femmes notamment) vivant en couple, s'explique essentiellement par les gains d'espérance de vie en bonne santé.

En matière d'évolution future des comportements de cohabitation, on peut s'attendre à ce que les changements de comportements familiaux continuent à exercer un effet sur la formation des ménages. La tendance à l'accès de plus en plus généralisé à la formation tertiaire pourrait avoir comme effet de repousser davantage l'âge au départ du foyer parental. Ponctuellement, les cycles économiques peuvent cependant avoir un effet sur ce départ, en le retardant en cas de chômage élevé des jeunes ou en l'anticipant dans le cas contraire.

Les hypothèses de fécondité appliquées dans les scénarios démographiques (stagnation du volume de la fécondité, progression de l'âge moyen à la maternité) impliquent d'anticiper, d'ici à 2040,

³ Billari, F. et A. Liefbroer (2010). Towards a new pattern of transition to adulthood ? *Advances in life course research* 15 (2-3) : 59-75.

⁴ Voir également page 12 de Communications statistiques n° 57 de l'OCSTAT.

un recul du nombre relatif de personnes de 50 à 65 ans vivant en ménage de deux personnes. Dans le même temps, les hypothèses de longévité impliquent une diminution de la proportion de personnes âgées vivant seules.

Au final, l'hypothèse d'une évolution ralentie des comportements de cohabitation des habitants de l'ETG, correspondant à environ 50 % du rythme de changement observé entre 2000 et 2015, est privilégiée. Deux autres hypothèses seront cependant considérées de manière ponctuelle et à titre illustratif uniquement. La première consiste à maintenir durablement les comportements de cohabitation observés en 2015 (hypothèse d'aucune évolution à l'horizon 2040). La seconde suppose que les comportements observés continueront d'évoluer au même rythme que ces quinze dernières années (hypothèse de forte évolution).

LE MODÈLE DE PROJECTION

Le modèle de projection des ménages répartit les populations issues des projections démographiques dans des ménages en y appliquant les hypothèses posées pour l'évolution des modes de cohabitation. Ces comportements sont analysés selon deux dimensions : la taille du ménage (avec combien de personnes vit un individu donné ?) et le type de ménage (quelles relations existe-t-il entre les membres du ménage ?). Afin de tenir compte des différences de comportement selon le sous-groupe concerné, les taux sont ventilés par sexe et groupe d'âges.

Le modèle répartit de manière séquentielle, c'est-à-dire par étapes, la population selon les deux dimensions étudiées des comportements de cohabitation, en garantissant la cohérence entre elles. L'enchaînement des calculs se fait de la manière suivante.

Etape 1. Pour chaque groupe d'âges quinquennal et sexe, on distingue la population vivant en ménage privé de celle vivant en ménage collectif (voir Annexe 2). Les projections faisant abstraction des ménages collectifs, seuls les individus vivant en ménage privé sont retenus pour les étapes suivantes.

Etape 2. Cette étape détermine le nombre de ménages et leur répartition par taille. Pour chaque groupe d'âges quinquennal et sexe, elle répartit la population vivant en ménage privé dans les ménages d'une à six personnes ou plus.

Etape 3. Cette étape détermine la répartition des ménages par type de cohabitation. Elle répartit la population distribuée par groupe d'âges et taille de ménage dans les différents types de ménages.

Le modèle distingue sept types de cohabitation :

- 1) Personnes vivant seules: ces ménages comptent forcément une seule personne.
- 2) Couples mariés ou non, sans enfant : ce type de ménage groupe les deux personnes formant le couple, mais peut également comprendre des tierces personnes (des enfants de 25 ans ou plus par exemple).
- 3) Couples mariés ou non, avec enfant(s) : ces ménages comportent au moins trois personnes, dont deux adultes formant un couple et au moins un enfant de moins de 25 ans. Ils comprennent également toute forme de famille recomposée.
- 4) Mères seules : ce type de ménage groupe au moins deux personnes, dont un enfant de moins de 25 ans. Les mères vivant avec un ou plusieurs enfants de 25 ans ou plus sont classées dans la catégorie des autres ménages familiaux.
- 5) Pères seuls : il s'agit également de ménages comprenant au moins deux personnes, dont un enfant de moins de 25 ans.
- 6) Autres ménages familiaux : dans ces ménages vivent au moins deux personnes apparentées, par exemple une mère avec son enfant de 25 ans ou plus, deux frères d'âge adulte ou encore une grand-mère vivant avec ses petits-enfants.
- 7) Autres ménages : il s'agit de ménages d'au moins deux personnes sans lien de parenté, comme les colocations de jeunes adultes.

La distribution des personnes par âge, taille de ménage et type de cohabitation est liée aux différentes étapes du parcours de vie. Ainsi, parmi les individus vivant dans un ménage de deux personnes, les enfants de moins de 16 ans cohabitent presque toujours avec l'un des parents, alors qu'une partie non négligeable des jeunes adultes de 20 à 24 ans vivent avec une personne qui n'est ni leur parent ni leur partenaire. Au-delà de 24 ans, la très grande majorité des individus forment des ménages de deux personnes vivant en couple. Parmi les personnes de moins de 65 ans vivant dans un ménage de trois personnes, les « couples avec enfant » sont majoritaires. Parmi les enfants de 5 à 15 ans, ceux qui vivent dans une famille monoparentale (avec un seul parent et éventuellement des frères et sœurs) sont minoritaires.

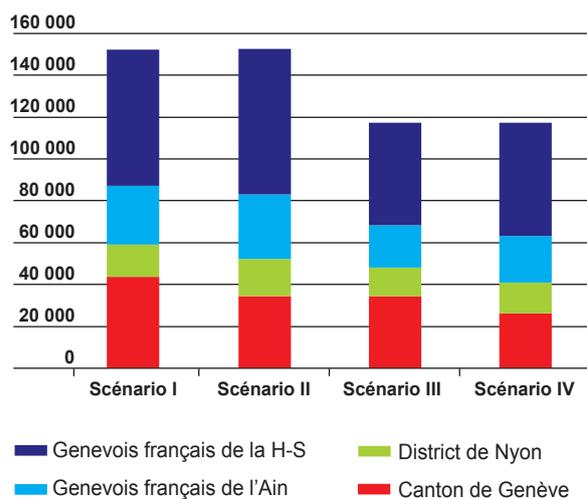
RÉSULTATS POUR L'ESPACE TRANSFRONTALIER GENEVOIS

L'évolution du nombre de ménages

En intégrant l'hypothèse d'une évolution ralentie des comportements de cohabitation (extrapolation à 50 %) dans les scénarios, on en obtient quatre. En 2040, l'Espace transfrontalier genevois pourrait compter entre 540 300 et 575 600 ménages, soit entre 28 % (scénario III) et 36 % de plus (scénario II) qu'en 2015. Cela correspondrait à un surplus de 117 300 à 152 700 ménages d'ici à la fin de la période de projection, soit une progression moyenne allant de 4 690 à 6 110 ménages par an sur l'ensemble de la période 2015-2040. La croissance future du nombre de ménages dans l'ETG pourrait donc dépasser celle observée entre 2000 et 2015 de 5 100 ménages supplémentaires par an.

Selon les scénarios I et II, de forte croissance de la population, combinés à l'hypothèse d'une évolution ralentie des comportements de cohabitation, le nombre de ménages dans l'ETG progresserait de 5 900 par an entre 2015 et 2030. Puis, en raison de comportements de cohabitation qui changeraient de moins en moins, la croissance s'accélérait pour atteindre 6 400 ménages par an entre 2030 et 2040. En 2040, le nombre de ménages atteindrait donc 575 300 dans le cas d'une concentration de l'excédent migratoire dans le canton de Genève (scénario I) ou 575 600 dans le cas d'une diffusion du surplus migratoire dans les autres territoires de l'ETG.

Accroissement du nombre de ménages entre 2015 et 2040, selon le territoire de l'Espace transfrontalier genevois et le scénario (1)



(1) Selon l'hypothèse d'une évolution ralentie des comportements de cohabitation des habitants de l'ETG observés entre 2000 et 2015 (50 % du rythme de changement observé).

Sources : OST, OFS, STATVD

Les scénarios III et IV, de croissance modérée de la population, anticipent une progression d'un peu plus de 4 600 ménages par an entre 2015 et 2030, puis légèrement inférieure à 4 800 ménages pour les dix années suivantes. Le nombre total de ménages dans l'ETG atteindrait donc 540 300.

L'évolution de la taille moyenne des ménages

La taille des ménages a diminué au cours du XX^e siècle en raison de deux facteurs principaux liés au vieillissement démographique : le déclin de la fécondité a fait baisser la taille des familles et la progression de la longévité a fait grimper le nombre de personnes âgées, vivant le plus souvent dans des petits ménages. Dans tous les territoires de l'ETG, la taille moyenne des ménages a régulièrement diminué jusqu'aux années 1990.

A partir du milieu de cette décennie, cette tendance s'est maintenue dans les territoires français de l'espace et s'est inversée dans la partie suisse. Sous le poids du nombre de ménages dans le canton de Genève, la taille moyenne des ménages dans l'ETG augmente depuis la fin des années 1990. Entre 2015 et 2020, sous l'hypothèse centrale d'une évolution ralentie des modes de cohabitation, la taille moyenne des ménages continuerait à augmenter. Dans les scénarios I et II, on s'attend à une stabilisation entre 2020 et 2025, puis à une diminution du nombre moyen de personnes par ménage. Dans les scénarios III et IV, la baisse de la taille moyenne débiterait déjà en 2020 et s'accélérait à partir de 2025. D'une moyenne de 2,34 personnes par ménage en 2015, on passerait à une moyenne de 2,29 à 2,32 personnes par ménage en 2040.

L'évolution des modes de cohabitation pourrait jouer un rôle prépondérant dans les évolutions projetées. Si ces comportements devaient évoluer au même rythme que pendant la période 2000-2015, la taille moyenne des ménages de l'ETG pourrait atteindre 2,41 personnes en 2040 (scénario I). Si, au contraire, les modes de cohabitation actuels de 2015 se maintenaient à long terme, la taille moyenne pourrait reculer après 2020, sous l'effet du vieillissement de la population, et atteindre 2,23 personnes par ménage en 2040, soit à peu près le niveau de 2000 (scénario IV).

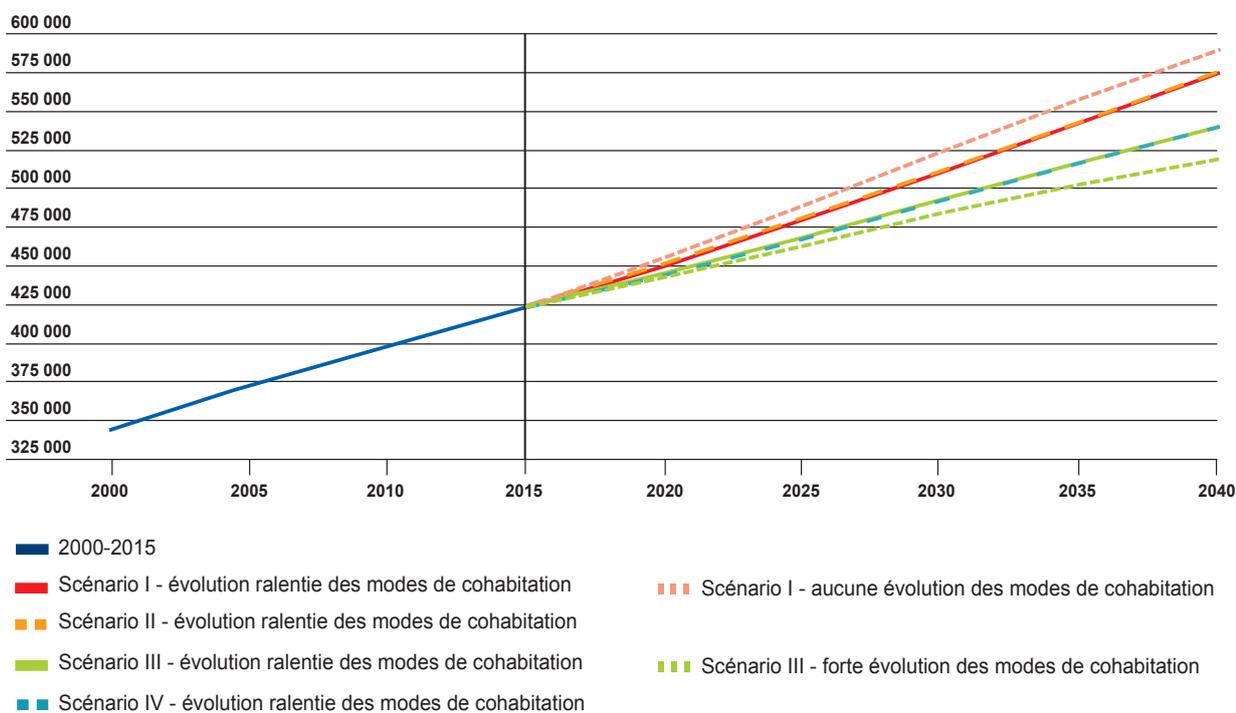
L'évolution du nombre de ménages selon leur taille

Selon l'hypothèse d'une évolution ralentie des modes de cohabitation, le nombre de ménages d'une et de deux personnes progresserait. Ils seraient entre 358 800 et 375 900 en 2040. Selon le scénario, leur hausse (entre 91 500 et 108 600 ménages) représenterait entre 69 % et 78 % du surplus total de ménages. Dans les scénarios I et II, qui anticipent un surplus migratoire plus important, la croissance des petits ménages serait la plus forte. A l'inverse, elle serait moindre dans les scénarios III et IV.

En termes de progression annuelle moyenne entre 2015 et 2040, cela représenterait entre 1 910 et 2 280 ménages supplémentaires d'une personne et entre 1 770 et 2060 ménages supplémentaires de deux personnes.

A noter que, sous l'effet de comportements de cohabitation évoluant de moins en moins, le nombre de petits ménages s'accroîtrait de manière plus marquée.

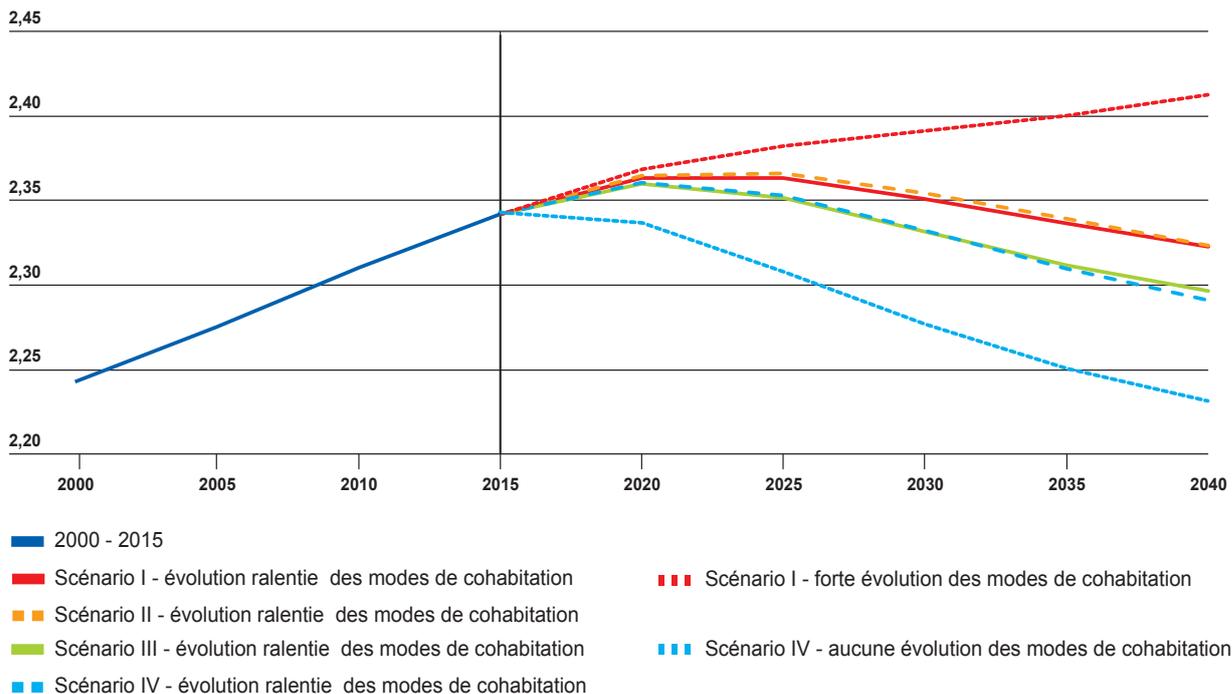
Nombre de ménages dans l'Espace transfrontalier genevois, selon le scénario et l'évolution des modes de cohabitation, de 2000 à 2040 (1)



(1) En plus de l'hypothèse privilégiée d'une évolution ralentie (50 % du rythme de changement observé entre 2000 et 2015), on reporte ici les deux combinaisons (aucune évolution et forte évolution) donnant les variations extrêmes à l'horizon 2040. Pour les territoires français, les effectifs en 2015 sont une estimation.

Sources: OST, OFS, STATVD

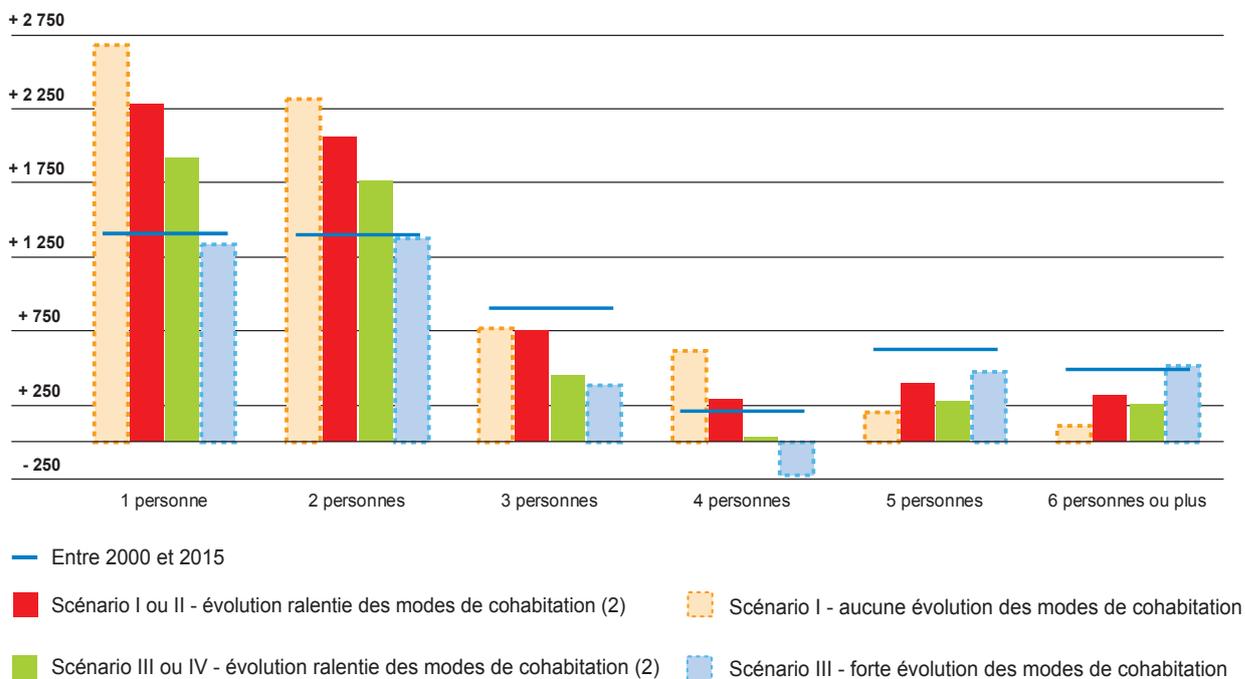
Taille moyenne des ménages dans l'Espace transfrontalier genevois, selon le scénario et l'évolution des modes de cohabitation, de 2000 à 2040 (1)



(1) En plus de l'hypothèse privilégiée d'une évolution ralentie (50 % du rythme de changement observé entre 2000 et 2015), on reporte ici les deux combinaisons (aucune évolution et forte évolution) donnant les variations extrêmes à l'horizon 2040. Pour les territoires français, les effectifs en 2015 sont une estimation.

Sources : OST, OFS, STATVD

Variation annuelle moyenne du nombre de ménages dans l'Espace transfrontalier genevois, entre 2015 et 2040, selon la taille du ménage, le scénario et l'évolution des modes de cohabitation (1)



(1) En plus de l'hypothèse privilégiée d'une évolution ralentie (50 % du rythme de changement observé entre 2000 et 2015), on reporte ici les deux combinaisons (aucune évolution et forte évolution) donnant les variations extrêmes à l'horizon 2040. Pour les territoires français, les effectifs en 2015 sont une estimation.

(2) Moyenne des deux scénarios.

Sources : OST, OFS, STATVD

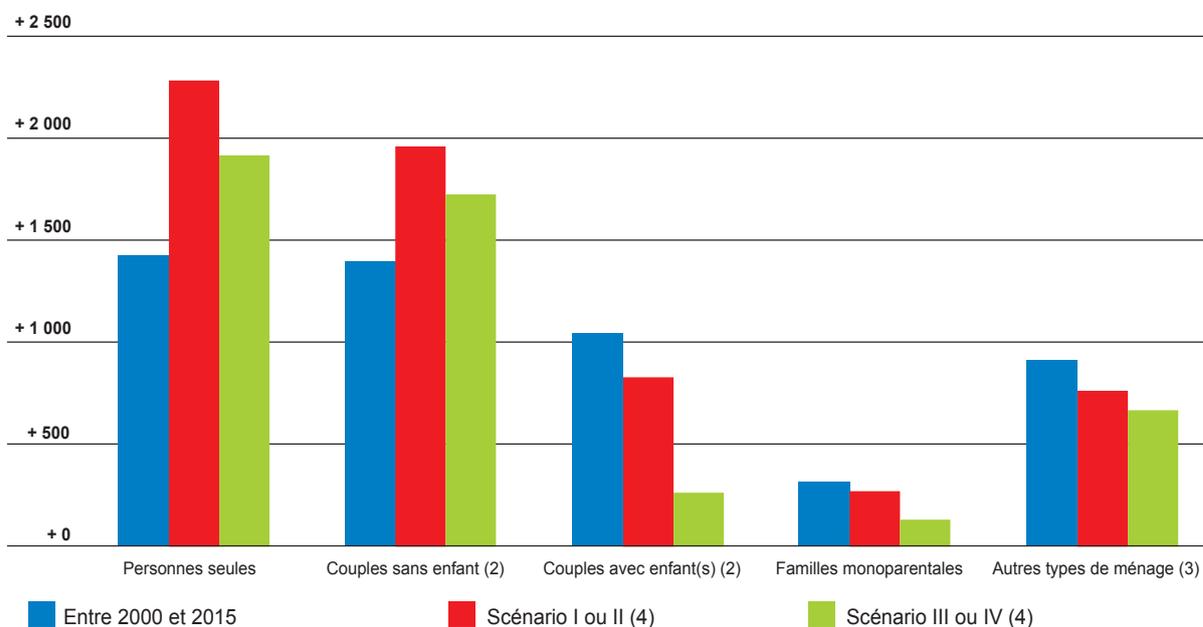
L'évolution du nombre de ménages par type

L'accroissement du nombre de ménages d'une personne, attendu selon l'hypothèse d'une évolution ralentie des modes de cohabitation, correspond logiquement à une progression d'individus vivant seuls. De même, l'augmentation anticipée du nombre de ménages de deux personnes s'expliquerait essentiellement par une hausse des couples sans enfant. En présence d'une évolution ralentie des modes de cohabitation, le nombre de couples sans enfant pourrait progresser de 42 700 (scénario III) à 49 100 ménages (scénario II) d'ici 2040 et atteindrait un total situé entre 147 800 et 154 200 (voir Annexe 3). Cela correspondrait à une progression annuelle moyenne de 1 710 à 1 960 ménages.

Pour les ménages composés de personnes seules, dans les scénarios de surplus migratoire élevé (I et II), l'accroissement serait faible au début de la période de projection et s'accélérerait au fur et à mesure que l'on se rapprocherait de 2040. Dans les scénarios III et IV de surplus migratoire faible, l'accroissement serait également peu marqué au début de la période de projection, s'accélérerait entre 2025 et 2035, puis resterait stable jusqu'à la fin de la période de projection. Ce profil d'évolution s'observerait aussi pour les couples sans enfant, quel que soit le scénario.

Les ménages composés de couples avec enfant(s) de moins de 25 ans verraient leur nombre augmenter au cours des prochaines décennies.

Variation annuelle moyenne du nombre de ménages privés dans l'Espace transfrontalier genevois, entre 2015 et 2040, selon le type de ménage et le scénario (1)



(1) Selon l'hypothèse d'une évolution ralentie des modes de cohabitation (50 % du rythme de changement observé entre 2000 et 2015). Pour les territoires français, les effectifs en 2015 sont une estimation.

(2) Y compris d'éventuelles tierces personnes.

(3) Il s'agit de personnes non apparentées qui vivent ensemble (comme les colocations de jeunes adultes), ou de personnes apparentées sans lien de parenté direct ascendant ou descendant (par exemple, deux frères d'âge adulte), ou d'un parent avec son enfant de 25 ans ou plus.

(4) Moyenne des deux scénarios.

Sources : OST, OFS, STATVD

Avec une évolution ralentie des modes de cohabitation, ils seraient entre 6 200 et 21 000 de plus en 2040. Cette hausse correspondrait à un surplus annuel moyen de 250 à 840 ménages entre 2015 et 2040 et serait donc inférieure à celle observée pendant la période 2000-2015 (+ 1 040 ménages par an).

Au vu de ces évolutions, le nombre total de couples sans enfant dépasserait celui des couples avec enfant(s) à partir de 2030. Si les ménages composés d'une personne seule resteraient plus nombreux et leur part assez stable, autour de 35-36 %, la part des couples sans enfant passerait de 25 % en 2015 à 27-28 % en 2040, et celle des couples avec enfant(s) de 28 % à 23-24 % du total des ménages.

Suivant l'hypothèse centrale d'une évolution ralentie des modes de cohabitation, la progression des ménages de personnes vivant seules et celle des couples sans enfant devraient être marquées. Ces évolutions, liées au vieillissement de la population, ont aussi pour corollaire un vieillissement de ces ménages de petite taille. En 2015, 31 % des personnes vivant seules ont 65 ans ou plus. En 2040, cette part pourrait atteindre entre 39 % (scénarios I ou II) et 41 % (scénarios III ou IV). Les couples sans enfant seront également concernés par ce vieillissement. Les personnes de 65 ans ou plus représentent, en 2015, 35 % des individus partageant ce mode de cohabitation ; en 2040, elles devraient en représenter entre 43 % et 46 %.

L'évolution du nombre de ménages dans les territoires de l'ETG

L'accroissement du nombre de ménages projetés n'est pas homogène dans les quatre territoires de l'ETG (voir Annexe 3). En termes relatifs, la croissance serait plus forte dans les territoires français de l'ETG. Le nombre de ménages progresserait le plus dans le Genevois français de l'Ain, avec une augmentation par rapport à 2015 comprise entre 41 % (scénario III) et 62 % (scénario II), soit entre 20 400 et 30 600 ménages supplémentaires. Le Genevois français de la Haute-Savoie, arriverait en deuxième position avec entre + 38 % (scénario III) et + 54 % (scénario II). Cependant, en termes absolus, il enregistrerait l'augmentation la plus forte, avec une fourchette comprise entre + 48 900 (scénario III) et + 69 700 ménages (scénario II).

RÉSULTATS POUR LE CANTON DE GENÈVE⁵

Estimé à 205 800 en 2015, le nombre de ménages genevois serait compris, en 2040, entre 232 000 (scénario IV) et 249 400 (scénario I). Cela représente un surplus de 26 200 à 43 600 ménages, soit une progression annuelle allant de 1 000 à 1 700 ménages sur l'ensemble de la période 2015-2040. La croissance future du nombre de ménages genevois dépasserait donc celle observée entre 2000 et 2015 (+ 1 000 par an), dans tous les scénarios.

Selon le scénario, entre 52 % et 56 % des ménages supplémentaires à l'horizon 2040 seraient composés de personnes seules ou de couples sans enfant. Selon l'hypothèse d'une évolution ralentie des comportements de cohabitation, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus au sein de ces deux types de ménages progresserait de 8 à 12 points, pour atteindre entre 43 % et 47 % en 2040.

Le nombre de familles avec enfant(s)⁶ progresserait moins vite à l'avenir que dans le passé récent, et cela même en présence d'un apport migratoire important : entre + 140 et + 430 par an pendant la période 2015-2040, contre + 550 par an entre 2000 et 2015.

La progression de la taille moyenne des ménages enregistrée entre 2000 et 2015 devrait se poursuivre jusqu'en 2030. Elle atteindrait 2,43-2,45 personnes par ménage en 2040.

Dans le canton de Genève, un phénomène de concentration de la population entre 2001 et 2015

L'évolution récente des comportements de cohabitation ne s'explique pas exclusivement par les changements démographiques et des comportements familiaux. En comparant les taux genevois avec ceux observés dans le canton de Vaud⁷, on remarque des différences difficilement imputables à l'évolution des comportements familiaux. Entre 2001 et 2015, dans le canton de Genève, le recul relatif des personnes d'âge moyen et avancé (50 à 74 ans) vivant en ménage de deux personnes, et, par ricochet, la progression d'individus de ces âges en ménage de trois personnes ou plus, paraît très marqué. L'accroissement considérable de

la proportion de personnes âgées (de 75 ans ou plus) vivant en ménage de trois personnes ou plus est d'ailleurs inattendu et difficile à expliquer.

Ces évolutions reflètent un phénomène de concentration de la population genevoise pendant une période de forte pression migratoire. La comparaison des deux périodes 1991-2000 et 2001-2015 montre à quel point les quinze premières années du siècle ont été particulières. Malgré une croissance démographique très forte, la progression du nombre de ménages a été modeste entre 2001 et 2015, ce qui semble s'expliquer, de toute évidence, par une faible augmentation du parc de logements et un taux de vacance très bas. La concentration de la population dans les logements est mise en évidence par l'évolution de la taille moyenne des ménages genevois, qui est passée de 2,12 personnes en 2000 à 2,33 personnes en 2015⁸.

RÉSULTATS POUR LE GENEVOIS FRANÇAIS DE L'AIN

Estimé à 49 300 en 2015, le nombre de ménages dans le Genevois français de l'Ain s'établirait entre 69 700 (scénario III) et 79 900 (scénario II) à l'horizon 2040, soit un surplus de 20 400 à 30 600 ménages. Cela représente une progression annuelle allant de 820 à 1 230 ménages sur l'ensemble de la période 2015-2040. Entre 2000 et 2015, la croissance était de 1 020 ménages supplémentaires chaque année.

Selon le scénario, entre 75 % et 88 % des ménages supplémentaires attendus à l'horizon 2040 seraient composés de personnes seules ou de couples sans enfant. La part des 65 ans ou plus au sein de ces deux types de ménages passerait de 30 % en 2015 à une fourchette comprise entre 37 % et 41 % en 2040.

En présence d'un apport migratoire important, le nombre de familles avec enfant(s) progresserait moins fortement à l'avenir que dans le passé récent : entre + 160 (scénario I) et + 200 (scénario II) ménages par an entre 2015 et 2040, comparé à + 220 par an entre 2000 et 2015. Dans les scénarios III et IV, leur nombre progresserait de seulement + 20 à + 50 par an.

⁵ Voir également Communications statistiques n° 57 de l'OCSTAT.

⁶ Couples avec enfant(s) et familles monoparentales.

⁷ Statistique Vaud (2017). Perspectives de ménages 2015 – 2040. Ménages privés et logements. Vaud et des régions. Lausanne : Statistique Vaud.

⁸ Voir également Fiche 2 – 2018 de l'OST.

La diminution de la taille moyenne des ménages enregistrée durant les quinze premières années du siècle se poursuivrait jusqu'à l'horizon 2040 : de 2,39 personnes par ménage en 2000, elle atteindrait une valeur comprise entre 2,15 (scénario III) et 2,21 (scénario II).

RÉSULTATS POUR LE GENEVOIS FRANÇAIS DE LA HAUTE-SAVOIE

Estimé à 129 600 en 2015, le nombre de ménages du Genevois français de la Haute-Savoie se situerait en 2040 dans une fourchette comprise entre 178 500 (scénario III) et 199 300 (scénario II). Cet intervalle correspondrait à un surplus de 48 900 à 69 700 ménages d'ici 2040, soit une progression annuelle allant de 1 960 à 2 790 ménages sur l'ensemble de la période 2015-2040. La croissance future du nombre de ménages dans le Genevois de la Haute-Savoie pourrait donc dépasser celle observée entre 2000 et 2015 (2 480 par an) dans le scénario de forte croissance, mais resterait inférieure à cette dernière dans la perspective d'une croissance plus faible.

Entre 75 % et 89 % des ménages supplémentaires attendus à l'horizon 2040 seraient composés de personnes seules ou de couples sans enfant. La part de personnes âgées de 65 ans ou plus au sein des ménages d'une personne ou des ménages composés d'un couple sans enfant passerait de 31 % en 2015 à une valeur comprise entre 37 % et 42 % d'ici la fin de la période de projection.

En présence d'un apport migratoire important entre 2015 et 2040, le nombre de familles avec enfant(s) pourrait progresser un peu moins vite (+ 370 ménages dans le scénario I) ou un peu plus vite (+ 460 ménages dans le scénario II) qu'au cours de la période 2000-2015 (+ 390 ménages par an). Dans les scénarios III et IV, leur nombre ne progresserait que de 20 à 100 par an.

La diminution de la taille moyenne des ménages observée entre 2000 et 2015 se poursuivrait et atteindrait à valeur comprise entre 2,14 (scénario III) et 2,21 (scénario II).

RÉSULTATS POUR LE DISTRICT DE NYON

Estimé à 38 200 en 2015, le nombre de ménages du district de Nyon atteindrait, en 2040, un chiffre variant entre 51 600 (scénario III) et 56 000 (scénario II). Le surplus serait donc de 13 400 à 17 800 ménages, soit une progression annuelle allant de 540 à 710 ménages. La croissance future du nombre de ménages du district pourrait donc égaler ou dépasser celle observée entre 2000 et 2015 (+ 630 par an) dans les scénarios de croissance I et II. La croissance annuelle y serait en revanche inférieure dans le scénario III (+ 540 par an).

Comme dans les autres territoires de l'ETG, la majorité des ménages supplémentaires anticipés seraient composés de personnes seules ou de couples sans enfant (entre 72 % et 82 % du surplus). Le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus vivant dans ces deux types de ménages passerait de 36 % en 2015, à une part comprise entre 49 % et 52 % en 2040.

Comme dans le canton de Genève, le nombre de familles avec enfant(s) progresserait moins vite à l'avenir : entre + 60 et + 150 par an dans la période 2015-2040, contre + 220 par an entre 2000 et 2015.

La taille moyenne, après avoir légèrement augmenté entre 2000 et 2015 en passant de 2,41 à 2,46 personnes par ménage, diminuerait pour arriver à une valeur comprise entre 2,36 (scénarios III et IV) et 2,39 (scénario II) en 2040.

Annexe 1 Hypothèses de fécondité et de mortalité

Pour ce qui est de la fécondité, les hypothèses anticipent une stabilisation du nombre d'enfants par femme et une progression de l'âge moyen à la maternité à l'horizon 2030-2035. Pour le canton de Genève, sous l'effet du ralentissement de la progression de l'âge à la maternité et de l'accroissement de la proportion de femmes étrangères (dont la fécondité est supérieure à la moyenne genevoise), l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)⁹ augmenterait jusqu'en 2025 avant de tendre vers un niveau de 1,54 enfant par femme. Dans le district de Nyon, on suppose une évolution de l'âge à la maternité parallèle à celle postulée pour le canton de Genève. On anticipe en même temps un rapprochement entre la fécondité nyonnaise et la fécondité genevoise. Il en résulterait un accroissement temporaire de l'ICF jusqu'en 2020, suivi d'un tassement qui aboutirait à un équilibre de 1,69 enfant par femme après 2030. Pour les deux territoires du Genevois français, on suppose que l'âge moyen à la maternité tendra vers un plafond commun de 31,2 ans, plafond qui serait atteint avant 2035. La progression de l'âge à la maternité

s'accélérait dans le Genevois français de l'Ain, ce qui aurait pour effet de réduire temporairement l'ICF. Dans le Genevois français de Haute-Savoie, en revanche, la progression de l'âge à la maternité ralentirait et l'ICF augmenterait temporairement jusqu'en 2025, avant de tendre vers un équilibre commun de 1,9 enfant par femme en 2035.

Le niveau de mortalité observé actuellement dans les territoires de l'ETG est inférieur aux moyennes nationales de Suisse et de France. Les hypothèses de mortalité sous-jacentes à l'ensemble des scénarios présentés dans le cadre des projections démographiques escomptent une évolution de la longévité ainsi qu'une convergence entre les quatre territoires de l'ETG. Les niveaux régionaux de mortalité masculine convergeraient vers 2035 et les hommes atteindraient une longévité de 86 ans en 2040 (en 2012, leur longévité moyenne varie entre 81,4 et 83,1 ans). La convergence des taux de mortalité féminine s'observerait également en 2035 et l'espérance de vie à la naissance atteindrait 89,7 ans en 2040 (en 2012, entre 86,4 et 87,6 ans).

Indicateurs démographiques selon le territoire

	2015	2040	2015	2040	2015	2040	2015	2040
	ICF		Age moyen à la maternité		Hommes		Longévité, en années	
							Femmes	
Canton de Genève	1,4	1,5	32,5	33,2	82,3	86,0	86,9	89,7
District de Nyon	1,7	1,7	32,5	33,2	82,5	86,0	87,0	89,7
Genevois français de l'Ain	1,8	1,9	30,4	31,2	83,5	86,0	87,9	89,7
Genevois français de la H-S	2,0	1,9	30,8	31,2	83,0	86,0	87,2	89,7

Sources : Observatoire statistique transfrontalier

⁹ Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) : nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme qui serait soumise à chaque âge, durant sa vie féconde, aux conditions de fécondité observées durant l'année considérée.

Annexe 2

Définitions

Par ménage, on entend un groupe de personnes vivant ensemble. On distingue communément les ménages collectifs des ménages privés, sur lesquels portent ces projections. Les ménages privés correspondent aux groupes de personnes vivant dans le même logement ou aux personnes vivant seules. Les ménages collectifs, qui désignent les groupes de personnes vivant dans une collectivité (établissement médico-social, internat, pension, prison, etc.), ne sont pas compris dans cette étude.

La population considérée dans cette étude comprend l'ensemble des personnes vivant en ménage privé au sein de l'Espace transfrontalier genevois. Ce territoire d'observation est composé de trois ensembles géographiques : dans la partie suisse, le canton de Genève et le district de Nyon et, dans la partie française, la zone d'emploi du Genevois français.

Pour le canton de Genève, les projections de ménages portent sur les ménages privés de la population résidente totale du canton. Cette population prend en compte toutes les personnes ayant leur domicile dans le canton, qu'il s'agisse de leur domicile principal ou de leur domicile secondaire, qu'elles aient, pour les personnes étrangères, une autorisation de séjour de longue durée ou de courte durée. En revanche, les personnes domiciliées dans un autre canton suisse ou à l'étranger, de passage à Genève pour une durée inférieure à trois mois ou qui passent moins de trois mois par année dans le canton, ne sont pas comprises dans la population résidente.

Pour le district de Nyon, les projections de ménages portent sur les ménages privés de la population résidente permanente, au sens du domicile légal, qui comprend la population suisse établie et la population étrangère avec un permis valable une année au moins. La population étrangère avec permis de court séjour, avec statut de fonctionnaire international ou en cours de procédure d'asile fait partie de la population résidente non permanente et n'est donc pas incluse. Les personnes ayant une résidence secondaire (sans y avoir leur domicile légal) sont également exclues de la population résidente permanente.

Pour la zone d'emploi du Genevois français, partagée entre l'Ain et la Haute-Savoie, les projections de ménages portent sur la population résidente au sens du recensement de la population. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les personnes sans-abri et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention,...) sont considérés comme vivant hors ménage et ne font pas partie du champ de l'étude. La notion de ménage est équivalente à celle de résidence principale, à savoir un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes. La résidence principale est celle où les personnes résident la plus grande partie du temps, soit en général plus de six mois dans l'année. Les résidences secondaires, elles, sont des logements d'habitation occupés seulement durant les fins de semaine, les vacances ou pour les loisirs et n'ont donc pas de population associée. En France, les étudiants majeurs résidant hors de la résidence familiale sont recensés dans le logement qu'ils occupent pour leurs études et non chez leurs parents.

Annexe 3

Projection du nombre de ménages Variation et part, selon la catégorie de ménages ou la taille, par scénario (1) (2)

	Situation en 2015 (3)		Variation annuelle moyenne 2000-2015	Situation en 2040		Variation 2015-2040		Relative	Annuelle moyenne
	Effectif	Part		Effectif	Part	Absolue	Part		
Scénario I									
Total des ménages privés	422 900	100 %	+ 5 100	575 300	100 %	+ 152 300	100 %	+ 36 %	+ 6 090
Selon la catégorie de ménage									
Personnes seules	147 900	35 %	+ 1 420	205 200	36 %	+ 57 300	38 %	+ 39 %	+ 2 290
Couples sans enfant (4)	105 100	25 %	+ 1 390	153 900	27 %	+ 48 800	32 %	+ 46 %	+ 1 950
Couples avec enfant(s) (4)	118 200	28 %	+ 1 050	138 600	24 %	+ 20 300	13 %	+ 17 %	+ 810
Familles monoparentales	28 200	7 %	+ 320	34 800	6 %	+ 6 600	4 %	+ 23 %	+ 260
Autres types de ménage (5)	23 400	6 %	+ 920	42 700	7 %	+ 19 300	13 %	+ 82 %	+ 770
Selon la taille du ménage									
1 personne	147 900	35 %	+ 1 420	205 200	36 %	+ 57 300	38 %	+ 39 %	+ 2 290
2 personnes	119 400	28 %	+ 1 410	170 700	30 %	+ 51 300	34 %	+ 43 %	+ 2 050
3 personnes	65 500	15 %	+ 910	84 000	15 %	+ 18 500	12 %	+ 28 %	+ 740
4 personnes	58 200	14 %	+ 210	65 300	11 %	+ 7 100	5 %	+ 12 %	+ 290
5 personnes	21 300	5 %	+ 630	31 300	5 %	+ 10 000	7 %	+ 47 %	+ 400
6 personnes ou plus	10 600	3 %	+ 500	18 700	3 %	+ 8 100	5 %	+ 76 %	+ 320
Scénario III									
Total des ménages privés	422 900	100 %	+ 5 100	540 300	100 %	+ 117 300	100 %	+ 28 %	+ 4 690
Selon la catégorie de ménage									
Personnes seules	147 900	35 %	+ 1 420	195 600	36 %	+ 47 700	41 %	+ 32 %	+ 1 910
Couples sans enfant (4)	105 100	25 %	+ 1 390	147 800	27 %	+ 42 700	36 %	+ 41 %	+ 1 710
Couples avec enfant(s) (4)	118 200	28 %	+ 1 050	125 000	23 %	+ 6 800	6 %	+ 6 %	+ 270
Familles monoparentales	28 200	7 %	+ 320	31 500	6 %	+ 3 300	3 %	+ 12 %	+ 130
Autres types de ménage (5)	23 400	6 %	+ 920	40 300	7 %	+ 16 900	14 %	+ 72 %	+ 680
Selon la taille du ménage									
1 personne	147 900	35 %	+ 1 420	195 600	36 %	+ 47 700	41 %	+ 32 %	+ 1 910
2 personnes	119 400	28 %	+ 1 410	163 200	30 %	+ 43 800	37 %	+ 37 %	+ 1 750
3 personnes	65 500	15 %	+ 910	76 700	14 %	+ 11 200	10 %	+ 17 %	+ 450
4 personnes	58 200	14 %	+ 210	59 300	11 %	+ 1 100	1 %	+ 2 %	+ 40
5 personnes	21 300	5 %	+ 630	28 100	5 %	+ 6 900	6 %	+ 32 %	+ 270
6 personnes ou plus	10 600	3 %	+ 500	17 300	3 %	+ 6 700	6 %	+ 63 %	+ 270

(1) Pour les résultats présentés ici, l'hypothèse d'une évolution ralentie (50 % du rythme de changement observé entre 2000 et 2015) des modes de cohabitation est retenue. Pour les territoires français, les effectifs en 2015 sont une estimation.

(2) Chiffres arrondis pour eux-mêmes.

(3) Recensement fédéral de la population 2000 (CH) - Relevé structurel 2014-2016 (CH) - Statistique cantonale de la population 2015 (CH) - Recensements de la population (F).

(4) Y compris d'éventuelles tierces personnes.

(5) Il s'agit de personnes non apparentées qui vivent ensemble (comme les colocations de jeunes adultes), ou de personnes apparentées sans lien de parenté direct ascendant ou descendant (par exemple, deux frères d'âge adulte), ou d'un parent avec son enfant de 25 ans ou plus.

Sources : Observatoire statistique transfrontalier (OST), Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Office cantonal de la statistique (OCSTAT), Office fédéral de la statistique (OFS), Statistique Vaud (STATVD)

	Situation en 2040		Variation 2015-2040			
	Effectif	Part	Absolue	Part	Relative	Annuelle moyenne
Scénario II						
Total des ménages privés	575 600	100 %	+ 152 700	100 %	+ 36 %	+ 6 110
Selon la catégorie de ménage						
Personnes seules	204 700	36 %	+ 56 800	37 %	+ 39 %	+ 2 270
Couples sans enfant (4)	154 200	27 %	+ 49 100	32 %	+ 47 %	+ 1 960
Couples avec enfant(s) (4)	139 200	24 %	+ 21 000	14 %	+ 18 %	+ 840
Familles monoparentales	35 200	6 %	+ 7 000	5 %	+ 25 %	+ 280
Autres types de ménage (5)	42 300	7 %	+ 18 800	12 %	+ 80 %	+ 750
Selon la taille du ménage						
1 personne	204 700	36 %	+ 56 800	37 %	+ 38 %	+ 2 270
2 personnes	171 100	30 %	+ 51 700	34 %	+ 43 %	+ 2 070
3 personnes	84 400	15 %	+ 18 900	12 %	+ 29 %	+ 750
4 personnes	65 500	11 %	+ 7 300	5 %	+ 13 %	+ 290
5 personnes	31 400	5 %	+ 10 100	7 %	+ 48 %	+ 410
6 personnes ou plus	18 400	3 %	+ 7 800	5 %	+ 74 %	+ 310
Scénario IV						
Total des ménages privés	540 400	100 %	+ 117 400	100 %	+ 28 %	+ 4 700
Selon la catégorie de ménage						
Personnes seules	195 800	36 %	+ 47 900	41 %	+ 32 %	+ 1 910
Couples sans enfant (4)	148 700	28 %	+ 43 600	37 %	+ 41 %	+ 1 740
Couples avec enfant(s) (4)	124 400	23 %	+ 6 200	5 %	+ 5 %	+ 250
Familles monoparentales	31 600	6 %	+ 3 400	3 %	+ 12 %	+ 140
Autres types de ménage (5)	39 800	7 %	+ 16 400	14 %	+ 70 %	+ 660
Selon la taille du ménage						
1 personne	195 800	36 %	+ 47 900	41 %	+ 32 %	+ 1 910
2 personnes	164 100	30 %	+ 44 600	38 %	+ 37 %	+ 1 790
3 personnes	76 700	14 %	+ 11 100	9 %	+ 17 %	+ 450
4 personnes	58 900	11 %	+ 700	1 %	+ 1 %	+ 30
5 personnes	28 000	5 %	+ 6 700	6 %	+ 32 %	+ 270
6 personnes ou plus	16 900	3 %	+ 6 300	5 %	+ 59 %	+ 250

Projection du nombre de ménages

Variation et part, selon la catégorie de ménages ou la taille, par scénario (1) (2)

	Situation en 2015 (3)		Variation annuelle moyenne 2000-2015	Situation en 2040		Variation 2015-2040			
	Effectif	Part		Effectif	Part	Absolute	Part	Relative	Annuelle moyenne
Scénario I									
Total des ménages privés	205 800	100 %	+ 970	249 400	100 %	+ 43 500	100 %	+ 21 %	+ 1 740
Selon la catégorie de ménage									
Personnes seules	78 500	38 %	- 130	90 000	36 %	+ 11 500	26 %	+ 15 %	+ 460
Couples sans enfant (4)	46 800	23 %	+ 30	57 800	23 %	+ 11 100	25 %	+ 24 %	+ 440
Couples avec enfant(s) (4)	53 800	26 %	+ 480	63 400	25 %	+ 9 600	22 %	+ 18 %	+ 380
Familles monoparentales	13 000	6 %	+ 70	14 400	6 %	+ 1 400	3 %	+ 10 %	+ 50
Autres types de ménage (5)	13 700	7 %	+ 520	23 700	10 %	+ 10 000	23 %	+ 73 %	+ 400
Selon la taille du ménage									
1 personne	78 500	38 %	- 130	90 000	36 %	+ 11 500	26 %	+ 15 %	+ 460
2 personnes	52 300	25 %	0	61 600	25 %	+ 9 300	21 %	+ 18 %	+ 370
3 personnes	30 800	15 %	+ 310	38 100	15 %	+ 7 300	17 %	+ 24 %	+ 290
4 personnes	26 600	13 %	+ 220	32 200	13 %	+ 5 700	13 %	+ 21 %	+ 220
5 personnes	10 400	5 %	+ 250	14 900	6 %	+ 4 500	10 %	+ 43 %	+ 180
6 personnes ou plus	7 300	4 %	+ 330	12 500	5 %	+ 5 200	12 %	+ 71 %	+ 210
Scénario III									
Total des ménages privés	205 800	100 %	+ 970						
Selon la catégorie de ménage									
Personnes seules	78 500	38 %	- 130						
Couples sans enfant (4)	46 800	23 %	+ 30						
Couples avec enfant(s) (4)	53 800	26 %	+ 480						
Familles monoparentales	13 000	6 %	+ 70						
Autres types de ménage (5)	13 700	7 %	+ 520						
Selon la taille du ménage									
1 personne	78 500	38 %	- 130						
2 personnes	52 300	25 %	0						
3 personnes	30 800	15 %	+ 310						
4 personnes	26 600	13 %	+ 220						
5 personnes	10 400	5 %	+ 250						
6 personnes ou plus	7 300	4 %	+ 330						

Les scénarios II et III parviennent à des résultats identiques pour Genève, le solde migratoire moyen postulé au long de la période 2016-2040 étant le même (2 300 personnes supplémentaires par an).

(1) Pour les résultats présentés ici, l'hypothèse d'une évolution ralentie (50 % du rythme de changement observé entre 2000 et 2015) des modes de cohabitation est retenue.

(2) Chiffres arrondis pour eux-mêmes.

(3) Recensement fédéral de la population 2000 (CH) - Relevé structurel 2014-2016 (CH) - Statistique cantonale de la population 2015 (CH).

(4) Y compris d'éventuelles tierces personnes.

(5) Il s'agit de personnes non apparentées qui vivent ensemble (comme les colocations de jeunes adultes), ou de personnes apparentées sans lien de parenté direct ascendant ou descendant (par exemple, deux frères d'âge adulte), ou d'un parent avec son enfant de 25 ans ou plus.

Sources : Observatoire statistique transfrontalier (OST), Office cantonal de la statistique (OCSTAT), Office fédéral de la statistique (OFS), Statistique Vaud (STATVD)

	Situation en 2040		Variation 2015-2040			
	Effectif	Part	Absolue	Part	Relative	Annuelle moyenne
Scénario II						
Total des ménages privés	240 400	100 %	+ 34 500	100 %	+ 17 %	+ 1 380
Selon la catégorie de ménage						
Personnes seules	87 000	36 %	+ 8 500	25 %	+ 11 %	+ 340
Couples sans enfant (4)	56 200	23 %	+ 9 400	27 %	+ 20 %	+ 380
Couples avec enfant(s) (4)	60 500	25 %	+ 6 700	19 %	+ 13 %	+ 270
Familles monoparentales	13 800	6 %	+ 800	2 %	+ 6 %	+ 30
Autres types de ménage (5)	22 800	9 %	+ 9 000	26%	+ 66 %	+ 360
Selon la taille du ménage						
1 personne	87 000	36 %	+ 8 500	25 %	+ 11 %	+ 340
2 personnes	59 800	25 %	+ 7 500	22 %	+ 14 %	+ 300
3 personnes	36 500	15 %	+ 5 700	16 %	+ 19 %	+ 230
4 personnes	30 800	13 %	+ 4 200	12 %	+ 16 %	+ 170
5 personnes	14 300	6 %	+ 3 900	11 %	+ 38 %	+ 160
6 personnes ou plus	12 000	5 %	+ 4 700	14 %	+ 64 %	+ 190
Scénario IV						
Total des ménages privés	232 000	100 %	+ 26 200	100 %	+ 13 %	+ 1 050
Selon la catégorie de ménage						
Personnes seules	84 700	36 %	+ 6 200	24 %	+ 8 %	+ 250
Couples sans enfant (4)	55 200	24 %	+ 8 400	32 %	+ 18 %	+ 340
Couples avec enfant(s) (4)	57 100	25 %	+ 3 300	13 %	+ 6 %	+ 130
Familles monoparentales	13 200	6 %	+ 200	1 %	+ 1 %	+ 10
Autres types de ménage (5)	21 800	9 %	+ 8 100	31 %	+ 59 %	+ 320
Selon la taille du ménage						
1 personne	84 700	37 %	+ 6 200	24 %	+ 8 %	+ 250
2 personnes	58 500	25 %	+ 6 200	24 %	+ 12 %	+ 250
3 personnes	34 800	15 %	+ 4 100	15 %	+ 13 %	+ 160
4 personnes	29 200	13 %	+ 2 600	10 %	+ 10 %	+ 100
5 personnes	13 500	6 %	+ 3 100	12 %	+ 30 %	+ 120
6 personnes ou plus	11 300	5 %	+ 4 000	15 %	+ 55 %	+ 160

Projection du nombre de ménages

Variation et part, selon la catégorie de ménages ou la taille, par scénario (1) (2)

	Situation en 2015 (3)		Variation annuelle moyenne 2000-2015	Situation en 2040		Variation 2015-2040			
	Effectif	Part		Effectif	Part	Absolute	Part	Relative	Annuelle moyenne
Scénario I									
Total des ménages privés	49 300	100 %	+ 1 020	77 400	100 %	+ 28 100	100 %	+ 57 %	+ 1 120
Selon la catégorie de ménage									
Personnes seules	15 900	32 %	+ 390	28 000	36 %	+ 12 100	43 %	+ 76 %	+ 490
Couples sans enfant (4)	12 900	26 %	+ 320	22 600	29 %	+ 9 700	34 %	+ 75 %	+ 390
Couples avec enfant(s) (4)	14 600	30 %	+ 150	17 000	22 %	+ 2 500	9 %	+ 17 %	+ 100
Familles monoparentales	3 600	7 %	+ 70	5 000	6 %	+ 1 400	5 %	+ 39 %	+ 60
Autres types de ménage (5)	2 300	5 %	+ 100	4 800	6 %	+ 2 500	9 %	+ 107 %	+ 100
Selon la taille du ménage									
1 personne	15 900	32 %	+ 390	28 000	36 %	+ 12 100	43 %	+ 76 %	+ 490
2 personnes	15 100	31 %	+ 340	26 300	34 %	+ 11 200	40 %	+ 74 %	+ 450
3 personnes	7 900	16 %	+ 150	10 600	14 %	+ 2 700	10 %	+ 34 %	+ 110
4 personnes	7 100	14 %	- 10	7 000	9 %	- 100	0 %	- 1 %	0
5 personnes	2 500	5 %	+ 100	4 000	5 %	+ 1 400	5 %	+ 56 %	+ 60
6 personnes ou plus	700	2 %	+ 40	1 500	2 %	+ 700	3 %	+ 99 %	+ 30
Scénario III									
Total des ménages privés	49 300	100 %	+ 1 020	69 700	100 %	+ 20 400	100 %	+ 41 %	+ 820
Selon la catégorie de ménage									
Personnes seules	15 900	32 %	+ 390	25 800	37 %	+ 9 900	49 %	+ 62 %	+ 400
Couples sans enfant (4)	12 900	26 %	+ 320	20 900	30 %	+ 8 000	39 %	+ 62 %	+ 320
Couples avec enfant(s) (4)	14 600	30 %	+ 150	14 400	21 %	- 200	- 1 %	- 1 %	- 10
Familles monoparentales	3 600	7 %	+ 70	4 300	6 %	+ 600	3 %	+ 18 %	+ 30
Autres types de ménage (5)	2 300	5 %	+ 100	4 300	6 %	+ 2 000	10 %	+ 87 %	+ 80
Selon la taille du ménage									
1 personne	15 900	32 %	+ 390	25 800	37 %	+ 9 900	49 %	+ 62 %	+ 400
2 personnes	15 100	31 %	+ 340	24 300	35 %	+ 9 100	45 %	+ 60 %	+ 370
3 personnes	7 900	16 %	+ 150	9 200	13 %	+ 1 200	6 %	+ 16 %	+ 50
4 personnes	7 100	14 %	- 10	5 900	9 %	- 1 200	- 6 %	- 16 %	- 50
5 personnes	2 500	5 %	+ 100	3 300	5 %	+ 800	4 %	+ 31 %	+ 30
6 personnes ou plus	700	2 %	+ 40	1 300	2 %	+ 500	3 %	+ 69 %	+ 20

(1) Pour les résultats présentés ici, l'hypothèse d'une évolution ralentie (50 % du rythme de changement observé entre 2000 et 2015) des modes de cohabitation est retenue. Pour les territoires français, les effectifs en 2015 sont une estimation.

(2) Chiffres arrondis pour eux-mêmes.

(3) Estimation à partir des Recensements de la population (F).

(4) Y compris d'éventuelles tierces personnes.

(5) Il s'agit de personnes non apparentées qui vivent ensemble (comme les colocations de jeunes adultes), ou de personnes apparentées sans lien de parenté direct ascendant ou descendant (par exemple, deux frères d'âge adulte), ou d'un parent avec son enfant de 25 ans ou plus.

Sources : Observatoire statistique transfrontalier (OST), Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Statistique Vaud (STATVD)

	Situation en 2040		Variation 2015-2040			
	Effectif	Part	Absolue	Part	Relative	Annuelle moyenne
Scénario II						
Total des ménages privés	79 900	100 %	+ 30 600	100 %	+ 62 %	+ 1 230
Selon la catégorie de ménage						
Personnes seules	28 700	36 %	+ 12 900	42 %	+ 81 %	+ 510
Couples sans enfant (4)	23 100	29 %	+ 10 200	33 %	+ 79 %	+ 410
Couples avec enfant(s) (4)	17 900	22 %	+ 3 300	11 %	+ 23 %	+ 130
Familles monoparentales	5 200	7 %	+ 1 600	5 %	+ 45 %	+ 70
Autres types de ménage (5)	4 900	6 %	+ 2 600	9 %	+ 113 %	+ 100
Selon la taille du ménage						
1 personne	28 700	36 %	+ 12 900	42 %	+ 81 %	+ 510
2 personnes	27 000	34 %	+ 11 800	39 %	+ 78 %	+ 470
3 personnes	11 100	14 %	+ 3 200	10 %	+ 40 %	+ 130
4 personnes	7 400	9 %	+ 300	1 %	+ 4 %	+ 10
5 personnes	4 200	5 %	+ 1 600	5 %	+ 64 %	+ 70
6 personnes ou plus	1 500	2 %	+ 800	3 %	+ 109 %	+ 30
Scénario IV						
Total des ménages privés	71 600	100 %	+ 22 300	100 %	+ 45 %	+ 890
Selon la catégorie de ménage						
Personnes seules	26 300	37 %	+ 10 400	47 %	+ 66 %	+ 420
Couples sans enfant (4)	21 300	30 %	+ 8 400	38 %	+ 65 %	+ 340
Couples avec enfant(s) (4)	15 100	21 %	+ 500	2 %	+ 3 %	+ 20
Familles monoparentales	4 400	6 %	+ 800	4 %	+ 23 %	+ 30
Autres types de ménage (5)	4 400	6 %	+ 2 100	9 %	+ 92 %	+ 80
Selon la taille du ménage						
1 personne	26 300	37 %	+ 10 400	47 %	+ 66 %	+ 420
2 personnes	27 400	35 %	+ 9 600	43 %	+ 63 %	+ 380
3 personnes	9 500	13 %	+ 1 600	7 %	+ 20 %	+ 60
4 personnes	6 200	9 %	- 900	- 4 %	- 12 %	- 40
5 personnes	3 500	5 %	+ 900	4 %	+ 37 %	+ 40
6 personnes ou plus	1 300	2 %	+ 600	3 %	+ 77 %	+ 20

Projection du nombre de ménages

Variation et part, selon la catégorie de ménages ou la taille, par scénario (1) (2)

	Situation en 2015 (3)		Variation annuelle moyenne 2000-2015	Situation en 2040		Variation 2015-2040		Variation 2015-2040	
	Effectif	Part		Effectif	Part	Absolue	Part	Relative	Annuelle moyenne
Scénario I									
Total des ménages privés	129 600	100 %	+ 2 480	194 600	100 %	+ 65 000	100 %	+ 50 %	+ 2 600
Selon la catégorie de ménage									
Personnes seules	42 500	33 %	+ 1 010	70 600	36 %	+ 28 100	43 %	+ 66 %	+ 1 120
Couples sans enfant (4)	34 600	27 %	+ 830	56 300	29 %	+ 21 700	34 %	+ 63 %	+ 870
Couples avec enfant(s) (4)	37 200	29 %	+ 240	43 000	22 %	+ 5 900	9 %	+ 16 %	+ 230
Familles monoparentales	9 200	7 %	+ 150	12 700	7 %	+ 3 400	5 %	+ 37 %	+ 140
Autres types de ménage (5)	6 100	5 %	+ 250	12 000	6 %	+ 5 900	9 %	+ 96 %	+ 240
Selon la taille du ménage									
1 personne	42 500	33 %	+ 1 010	70 600	36 %	+ 28 100	43 %	+ 66 %	+ 1 120
2 personnes	40 500	31 %	+ 900	65 700	34 %	+ 25 200	40 %	+ 62 %	+ 1 010
3 personnes	20 500	16 %	+ 330	26 900	14 %	+ 6 400	10 %	+ 31 %	+ 260
4 personnes	17 900	14 %	- 110	17 800	9 %	- 200	0 %	- 1 %	- 10
5 personnes	6 400	5 %	+ 240	10 000	5 %	+ 3 600	5 %	+ 57 %	+ 140
6 personnes ou plus	1 900	1 %	+ 110	3 700	2 %	+ 1 900	3 %	+ 99 %	+ 70
Scénario III									
Total des ménages privés	129 600	100 %	+ 2 480	178 500	100 %	+ 48 900	100 %	+ 38 %	+ 1 960
Selon la catégorie de ménage									
Personnes seules	42 500	33 %	+ 1 010	66 700	37 %	+ 24 200	50 %	+ 57 %	+ 970
Couples sans enfant (4)	34 600	27 %	+ 830	53 900	30 %	+ 19 300	39 %	+ 56 %	+ 770
Couples avec enfant(s) (4)	37 200	29 %	+ 240	36 000	20 %	- 1 200	- 2 %	- 3 %	- 50
Familles monoparentales	9 200	7 %	+ 150	10 800	6 %	+ 1 600	3 %	+ 17 %	+ 60
Autres types de ménage (5)	6 100	5 %	+ 250	11 100	6 %	+ 5 000	10 %	+ 81 %	+ 200
Selon la taille du ménage									
1 personne	42 500	33 %	+ 1 010	66 700	37 %	+ 24 200	50 %	+ 57 %	+ 970
2 personnes	40 500	31 %	+ 900	62 500	35 %	+ 22 100	45 %	+ 54 %	+ 870
3 personnes	20 500	16 %	+ 330	23 100	13 %	+ 2 600	5 %	+ 13 %	+ 100
4 personnes	17 900	14 %	- 110	14 800	8 %	- 3 100	- 6 %	- 17 %	- 120
5 personnes	6 400	5 %	+ 240	8 300	5 %	+ 1 900	4 %	+ 30 %	+ 80
6 personnes ou plus	1 900	1 %	+ 110	3 200	2 %	+ 1 300	3 %	+ 68 %	+ 50

(1) Pour les résultats présentés ici, l'hypothèse d'une évolution ralentie (50 % du rythme de changement observé entre 2000 et 2015) des modes de cohabitation est retenue. Pour les territoires français, les effectifs en 2015 sont une estimation.

(2) Chiffres arrondis pour eux-mêmes.

(3) Estimation à partir des Recensements de la population (F).

(4) Y compris d'éventuelles tierces personnes.

(5) Il s'agit de personnes non apparentées qui vivent ensemble (comme les colocations de jeunes adultes), ou de personnes apparentées sans lien de parenté direct ascendant ou descendant (par exemple, deux frères d'âge adulte), ou d'un parent avec son enfant de 25 ans ou plus.

Sources : Observatoire statistique transfrontalier (OST), Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Statistique Vaud (STATVD)

	Situation en 2040		Variation 2015-2040			
	Effectif	Part	Absolue	Part	Relative	Annuelle moyenne
Scénario II						
Total des ménages privés	199 300	100 %	+ 69 700	100 %	+ 54 %	+ 2 790
Selon la catégorie de ménage						
Personnes seules	71 900	36 %	+ 29 400	42 %	+ 69 %	+ 1 180
Couples sans enfant (4)	57 200	29 %	+ 22 600	33 %	+ 65 %	+ 900
Couples avec enfant(s) (4)	44 800	22 %	+ 7 600	11 %	+ 20 %	+ 300
Familles monoparentales	13 100	7 %	+ 3 900	5 %	+ 42 %	+ 160
Autres types de ménage (5)	12 300	6 %	+ 6 200	9 %	+ 101 %	+ 250
Selon la taille du ménage						
1 personne	71 900	36 %	+ 29 400	42 %	+ 69 %	+ 1 180
2 personnes	66 800	34 %	+ 26 300	39 %	+ 65 %	+ 1 050
3 personnes	27 800	14 %	+ 7 300	11 %	+ 36 %	+ 290
4 personnes	18 500	9 %	+ 600	1 %	+ 3 %	+ 20
5 personnes	10 400	5 %	+ 4 000	5 %	+ 63 %	+ 160
6 personnes ou plus	3 900	2 %	+ 2 000	3 %	+ 106 %	+ 80
Scénario IV						
Total des ménages privés	183 700	100 %	+ 54 100	100 %	+ 42 %	+ 2 160
Selon la catégorie de ménage						
Personnes seules	68 400	37 %	+ 25 900	48 %	+ 61 %	+ 1 030
Couples sans enfant (4)	55 100	30 %	+ 20 500	38 %	+ 59 %	+ 820
Couples avec enfant(s) (4)	37 600	20 %	+ 500	1 %	+ 1 %	+ 20
Familles monoparentales	11 200	6 %	+ 2 000	4 %	+ 22 %	+ 80
Autres types de ménage (5)	11 400	6 %	+ 5 300	10 %	+ 86 %	+ 210
Selon la taille du ménage						
1 personne	68 400	37 %	+ 25 900	48 %	+ 61 %	+ 1 030
2 personnes	63 900	35 %	+ 23 400	43 %	+ 58 %	+ 940
3 personnes	24 000	13 %	+ 3 500	7 %	+ 17 %	+ 140
4 personnes	15 500	8 %	- 2 400	- 4 %	- 14 %	- 100
5 personnes	8 600	5 %	+ 2 300	4 %	+ 36 %	+ 90
6 personnes ou plus	3 300	2 %	+ 1 400	3 %	+ 75 %	+ 60

Projection du nombre de ménages

Variation et part, selon la catégorie de ménages ou la taille, par scénario (1) (2)

	Situation en 2015 (3)		Variation annuelle moyenne 2000-2015	Situation en 2040		Variation 2015-2040		Variation 2015-2040	
	Effectif	Part		Effectif	Part	Absolue	Part	Relative	Annuelle moyenne
Scénario I									
Total des ménages privés	38 200	100 %	+ 630	53 800	100 %	+ 15 700	100 %	+ 41 %	+ 630
Selon la catégorie de ménage									
Personnes seules	11 000	29 %	+ 150	16 500	31 %	+ 5 500	35 %	+ 50 %	+ 220
Couples sans enfant (4)	10 800	28 %	+ 220	17 200	32 %	+ 6 400	41 %	+ 59 %	+ 260
Couples avec enfant(s) (4)	12 700	33 %	+ 180	15 000	28 %	+ 2 400	15 %	+ 19 %	+ 90
Familles monoparentales	2 400	6 %	+ 40	2 800	5 %	+ 400	3 %	+ 18 %	+ 20
Autres types de ménage (5)	1 300	3 %	+ 50	2 000	4 %	+ 1 000	6 %	+ 74 %	+ 40
Selon la taille du ménage									
1 personne	11 000	29 %	+ 150	16 500	31 %	+ 5 500	35 %	+ 50 %	+ 220
2 personnes	11 500	30 %	+ 180	17 100	32 %	+ 5 600	36 %	+49 %	+ 220
3 personnes	6 400	17 %	+ 120	8 500	16 %	+ 2 100	14 %	+ 33 %	+ 90
4 personnes	6 600	17 %	+ 120	8 300	15 %	+ 1 700	11 %	+ 25 %	+ 70
5 personnes	2 000	5 %	+ 30	2 400	5 %	+ 500	3 %	+ 24 %	+ 20
6 personnes ou plus	700	2 %	+ 20	1 000	2 %	+ 300	2 %	+ 40 %	+ 10
Scénario III									
Total des ménages privés	38 200	100 %	+ 630	51 600	100 %	+ 13 400	100 %	+ 35 %	+ 540
Selon la catégorie de ménage									
Personnes seules	11 000	29 %	+ 150	16 000	31 %	+ 5 000	37 %	+ 45 %	+ 200
Couples sans enfant (4)	10 800	28 %	+ 220	16 800	33 %	+ 6 000	44 %	+ 55 %	+ 240
Couples avec enfant(s) (4)	12 700	33 %	+ 180	14 000	27 %	+ 1 400	10 %	+ 11 %	+ 50
Familles monoparentales	2 400	6 %	+ 40	2 600	5 %	+ 200	2 %	+ 10 %	+ 10
Autres types de ménage (5)	1 300	3 %	+ 50	2 100	4 %	+ 900	6 %	+ 66 %	+ 30
Selon la taille du ménage									
1 personne	11 000	29 %	+ 150	16 000	31 %	+ 5 000	37 %	+ 45 %	+ 200
2 personnes	11 500	30 %	+ 180	16 600	32 %	+ 5 100	38 %	+ 45 %	+ 210
3 personnes	6 400	17 %	+ 120	8 000	16 %	+ 1 600	12 %	+ 26 %	+ 70
4 personnes	6 600	17 %	+ 120	7 800	15 %	+ 1 100	8%	+ 17 %	+ 40
5 personnes	2 000	5 %	+ 30	2 300	4 %	+ 300	2 %	+ 15 %	+ 10
6 personnes ou plus	700	2 %	+ 20	900	2 %	+ 200	2 %	+ 31 %	+ 10

(1) Pour les résultats présentés ici, l'hypothèse d'une évolution ralentie (50 % du rythme de changement observé entre 2000 et 2015) des modes de cohabitation est retenue.

(2) Chiffres arrondis pour eux-mêmes.

(3) Recensement fédéral de la population 2000 (CH) - Relevé structurel 2014-2016 (CH).

(4) Y compris d'éventuelles tierces personnes.

(5) Il s'agit de personnes non apparentées qui vivent ensemble (comme les colocations de jeunes adultes), ou de personnes apparentées sans lien de parenté direct ascendant ou descendant (par exemple, deux frères d'âge adulte), ou d'un parent avec son enfant de 25 ans ou plus.

Sources : Observatoire statistique transfrontalier (OST), Office fédéral de la statistique (OFS), Statistique Vaud (STATVD)

	Situation en 2040		Variation 2015-2040			
	Effectif	Part	Absolue	Part	Relative	Annuelle moyenne
Scénario II						
Total des ménages privés	56 000	100 %	+ 17 800	100 %	+ 47 %	+ 710
Selon la catégorie de ménage						
Personnes seules	17 000	30 %	+ 6 000	34 %	+ 54 %	+ 240
Couples sans enfant (4)	17 700	32 %	+ 6 900	39 %	+ 63 %	+ 270
Couples avec enfant(s) (4)	16 000	29 %	+ 3 300	19 %	+ 26 %	+ 130
Familles monoparentales	3 000	5 %	+ 600	3 %	+ 25 %	+ 20
Autres types de ménage (5)	2 300	4 %	+ 1 000	6 %	+ 81 %	+ 40
Selon la taille du ménage						
1 personne	17 000	30 %	+ 6 000	34 %	+ 54 %	+ 240
2 personnes	17 600	31 %	+ 6 100	34 %	+ 53 %	+ 240
3 personnes	9 000	16 %	+ 2 600	15 %	+ 41 %	+ 100
4 personnes	8 800	16 %	+ 2 200	12 %	+ 33 %	+ 90
5 personnes	2 600	5 %	+ 600	4 %	+ 32 %	+ 30
6 personnes ou plus	1 000	2 %	+ 300	2 %	+ 48 %	+ 10
Scénario IV						
Total des ménages privés	53 000	100 %	+ 14 800	100 %	+ 39 %	+ 590
Selon la catégorie de ménage						
Personnes seules	16 400	31 %	+ 5 400	36 %	+ 49 %	+ 210
Couples sans enfant (4)	17 100	32 %	+ 6 300	43 %	+ 58 %	+ 250
Couples avec enfant(s) (4)	14 600	27 %	+ 1 900	13 %	+ 15 %	+ 80
Familles monoparentales	2 700	5 %	+ 300	2 %	+ 15 %	+ 10
Autres types de ménage (5)	2 200	4 %	+ 900	6 %	+ 70 %	+ 40
Selon la taille du ménage						
1 personne	16 400	31 %	+ 5 400	36 %	+ 49 %	+ 210
2 personnes	17 000	32 %	+ 5 500	37 %	+ 48 %	+ 220
3 personnes	8 300	16 %	+ 1 900	13 %	+ 30 %	+ 80
4 personnes	8 000	15 %	+ 1 400	10 %	+ 21 %	+ 60
5 personnes	2 400	4 %	+ 400	3 %	+ 20 %	+ 20
6 personnes ou plus	1 000	2 %	+ 300	2 %	+ 36 %	+ 10

Pour toute information

Site web de l'OST : www.statregio-francosuisse.net

**Institut national de la statistique et
des études économiques
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes**

165, rue Garibaldi
69401 Lyon Cedex 03
Téléphone : +33 9 72 72 4000
Messagerie : insee-contact@insee.fr
Internet : www.insee.fr



Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26
Téléphone : +41 22 388 75 00
Télécopie : +41 22 388 75 10
Messagerie : statistique@etat.ge.ch
Internet : www.ge.ch/statistique

